

La Saigno

les échos de

JOURNAL DES COMMUNISTES DU CENTRE VILLE

POUR LA LIBERTE, AGISSEZ

Nous voulons réfléchir avec vous à la façon dont les résultats électoraux sont acquis dans notre ville.

L'insulte, le racisme, l'anticommunisme, la provocation, la fraude et les irrégularités électorales sont devenus, depuis quelques temps, une donnée politique permanente.

Il ne se passe plus un mois sans qu'un évènement confirme nos propos.

Le dernier en date a eu lieu, à l'encontre d'un journaliste de République - qui ne peut être taxé de communiste - celui-ci est menacé publiquement, par M. SCAGLIA. C'est tout un symbole !

Où tout cela s'arrêtera-t-il ?

Jusqu'où SCAGLIA ira-t-il pour tenter de conserver un pouvoir mal acquis qui lui échappe ?

Au delà de tout esprit partisan, de toute idée politique, confessionnelle ou philosophique, nous savons que la population seynoise, dans sa quasi-unanimité, ne tolère pas de tels agissements.

Nous savons, nous ne doutons pas que la réponse à ces agissements interviendra.

Autant nous admettons qu'on ne peut être d'accord avec nos idées, toutes nos idées, autant nous n'admettons pas, et avec nous la majorité de la population, ce climat de haine, de division, de revanche, de discrédit à l'image de marque de notre ville.

Christian BINI

AGISSEZ POUR LA SEYNE

INTERVENTION DE JEAN SPRECHER

pour le groupe des Elus Communistes et Républicains

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 1985

Cette première séance du Conseil municipal après les élections cantonales ne peut pas se dérouler sans que nous dénoncions, en séance publique, des faits que la population, dans son ensemble, a peut être jusqu'à présent ignorés.

Qu'un certain nombre d'irrégularités soit encore venu émailler le déroulement de ce scrutin, il faut que cela soit dit, mais cela est désormais du ressort du Tribunal Administratif.

Pour ceux qui ont pu avoir accès aux procès-verbaux des bureaux de vote, une nouvelle annulation paraît plus que probable. Elle ne surprendra plus personne et surtout pas vous...

DES FAITS QUI NE PEUVENT ETRE IGNORES

Mais ce qui est plus grave et sur quoi il faudra bien que toute la lumière soit faite, ce sont les événements qui ont marqué la soirée du 17 Mars, et au sujet desquels nous avons saisi le Procureur de la République et le Commissaire du Gouvernement, Préfet du Var.

Vous avez en tant que Maire en exercice, pris la décision d'interdire l'accès au bureau centralisateur au public, pour l'empêcher d'assister à la proclamation des résultats de l'élection. Vous n'avez fait admettre dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville que les personnes munies d'un laissez-passer délivré par vous même et signé de votre main.

Nous avons protesté contre cette décision illégale dès qu'elle a été connue, nous l'avons encore fait auprès de Monsieur le Commissaire de Police dans le hall de l'Hôtel de Ville après la fermeture du scrutin. Et nous n'avons consenti à pénétrer dans la salle des fêtes que vers 21 heures parce que, instruits par l'expérience des dernières élections, nous savions qu'il était indispensable que nous soyons là au moment de l'affichage des résultats des différents bureaux de vote, et cela s'est encore une fois vérifié à propos de l'affaire du 27ème bureau par exemple.

PLUS GRAVE ENCORE

Enfin, j'en viens à ce qui est beaucoup plus grave encore, c'est l'institution, par vous, d'un service de sécurité, constitué de 100 personnes étrangères aux services de sécurité de la ville, c'est à dire de la police municipale, de la police d'état et même du personnel communal, service spécial muni de badges spéciaux, et qui a fonctionné comme une milice organisée avec des chefs. Or, je vous mets au défi de donner publiquement les noms de ceux que vous avez tout spécialement choisis pour constituer ce service à vos ordres : parmi eux, pas un seul citoyen connu à La Seyne, tous des étrangers à notre ville, des anonymes en quelque sorte.

Et ne dites pas que cela a été improvisé dans la fièvre du soir de l'élection. Cette véritable milice a été instituée et officialisée par une note de service signée d'un de vos adjoints, passé pour

l'occasion de la propagande à la sécurité - note de service dont le commissaire de police de La Seyne a eu connaissance en temps utiles.

LA VIOLENCE

Et malheureusement, vous l'avez utilisée non seulement pour filtrer les personnes qui voulaient se rendre à la Salle des Fêtes - on a même vu vos hommes demander leur laissez-passer aux fonctionnaires en civil, de la police d'état ! mais surtout pour intervenir avec une violence gratuite sur le port, après la proclamation définitive du résultat.

Des personnes ont été violemment agressées; il y a eu des blessés, des biens ont été endommagés, sur la voie publique, en présence d'élus ici présents qui dirigeaient l'opération.

Voici l'ordre nouveau que vous avez décidé de faire régner à La Seyne.

Jamais nous n'avions connu dans le passé de tels incidents, et jamais un Maire n'avait usé de moyens illégaux pour maintenir l'ordre.

Le soir du 17 Mars, en tout état de cause, rien ne pouvait justifier la mise en place et l'utilisation d'un dispositif spécial, et jamais, jamais rien ne saura justifier la mise en place et l'utilisation d'un dispositif d'ordre strictement privé donc illégal.

Il y a vraiment de quoi inquiéter ceux qui sont attachés à la démocratie et à l'ordre républicain.

NOUS INVITONS LES SEYNOIS

Nous invitons les Seynois à constater les faits, à réfléchir, et à se rassembler pour mettre fin à de telles pratiques.

CHARLES SCAGLIA DESAVOUE PAR LE CONSEIL D'ETAT

- Le Tribunal Administratif de Nice annule les élections municipales
- La Cour d'Appel d'Aix-en-Provence condamne C. SCAGLIA
- Le Conseil d'Etat confirme les décisions du Tribunal Administratif de Nice, annule les élections municipales pour irrégularités.

L'HONNETETE DES SEYNOIS POURSUIVRA DANS LE SENS DE LA JUSTICE

DE NOTRE PAYS.

GRAND CONCOURS DU 1^{er} ANNIVERSAIRE DE L'INVALIDATION DE C. SCAGLIA PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Voici neuf questions, tirées des promesses que le candidat SCAGLIA avait faites lors de la campagne des municipales, de Mars 1984.

Les citations sont exactes et tirées des tracts du candidat.

1°) "Si je suis élu, la confiance des armateurs reviendra, il y aura des commandes"

"Avant tout, défense de la Construction navale, par le soutien ENERGIQUE de la municipalité à l'outil de travail"

Depuis l'élection, y a-t-il eu :

commandes nouvelles ?
Suppression de 480 postes ?

2°) "Maintien à tout prix de l'entreprise BEAUVAL, qui trouvera certainement un acquéreur avec l'aide de la municipalité et la confiance retrouvée"

Depuis l'élection, BEAUVAL est-elle :

Rachetée ?
Fermée ?

3°) "Stabiliser les impôts locaux"

Depuis l'élection, les impôts locaux ont-ils :

Baissé ?
Augmenté ?

4°) "Vote et publication d'urgence du Plan d'Occupation des Sols"

Depuis l'élection, le P.O.S. est-il :

Voté ?
Non voté ?

5°) "Création d'un poste de police dans les quartiers Sud"

Depuis l'élection, le poste est-il :

Construit ?
En construction ?
En projet ?
Néant ?

6°) "Création d'un club-discothèque pour les jeunes"

Depuis l'élection, le club a-t-il vu le début du commencement d'une réalisation ?

7°) "Amélioration de la base nautique de St Elme"

"Meilleure utilisation des locaux de la Rue Jacques Laurent"

"Création d'une maison des associations"

Depuis l'élection, un de ces trois projets a-t-il reçu :

Une application totale ?

Un début d'application ?

Sont-ils restés lettres mortes ?

8°) En un an, y a-t-il eu

Construction de quelque bâtiment que ce soit ? (écoles, crèche, HLM, maison de quartier)

Aucune construction ?
Destruction de bâtiments existants ?

9°) Question subsidiaire

Qui a déclaré : "Le VAR est un département qui s'étend du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest"

Christophe COLOMB
Guy BEDOS
Charles SCAGLIA.

Envoyer les réponses au siège du P.C.F - 8, Rue Lagane. Les réponses exactes seront publiées dans "LE VAROIS".